

G20 : un commerce de proximité!

Nous sommes allés visiter G20. Ce supermarché est un commerce qui se situe dans la ville de Saint Laurent sur Sèvre en Vendée. Ces produits sont divers comme le sucré en passant par la parfumerie. Ils vendent aussi des produits régionaux.



Le propriétaire est M.Cottreau. G20 appartient au groupe Cora. La date de création est 1977, le magasin a été agrandi en 1990. « Le chiffre d'affaire est de 3 300 000 € » pour la partie du magasin et 2 500 000 € pour la station d'essence. Il y a une possibilité d'agrandir le magasin. L'entreprise vend de la nourriture. Elle se divise en 2 parties. La première est alimentaire avec le sucré, le sec et le salé. La deuxième partie est non alimentaire avec la droguerie, la parfumerie et le bazar léger. Les clients se situent tout autour de Saint Laurent sur Sèvre on appelle



Le rayon surgelé dans G20

cela la « zone de Chalandises ». Les fournisseurs sont la centrale de G20 qui se situe dans la région parisienne, pour les fruits

et les légumes c'est Devaud, pour la boucherie c'est Scavo et Begein pour la charcuterie.

Les employé(e)s :

Il y a onze femmes et quatre hommes qui travaillent à G20. Il y a une comptable, des caissières, une station essence et une boucherie avec deux bouchers. Les employés sont en « poste polyvalent » c'est-à-dire qui ont plusieurs choses à faire. Les horaires sont du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h30-19h30, samedi 8h30-19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00. Il est ouvert le dimanche matin ce qui permet d'être le seul sur la zone de chalandises. Pour ouvrir le dimanche matin, il faut une autorisation de la préfecture. L'entreprise est fermée le dimanche après-midi. Le travail n'est pas régulier, car le mardi il y a la marchandise qui arrive et le vendredi, samedi et dimanche le nombre de vente représente 65 % du chiffre d'affaire. L'entreprise emploie des saisonniers l'été et des

stagiaires.

Une apprentie vendeuse:

Angélique fait un CAP Vente à la Roche sur Yon, c'est sa première année. Elle est en alternance. Pendant la semaine elle fait 35 heures, ses tâches sont la mise en rayon, la démarcation et le pointage. Son emploi du temps sur l'année s'organise sur 12 semaines d'écoles, 54 semaines en entreprise et dont 5 semaines de congés. Elle est payée par mois 340,90 €. Les qualités nécessaires pour ce métier sont d'être souriante, patiente, organisée, aimer les chiffres et être consciencieuse.



Pasquet Claire